

Les salariés des [EAUX DE VOLVIC](#) / T : 04.73.63.20.00 (siège à Volvic) ont repris le travail jeudi dernier. En effet, ils étaient en grève depuis le 13 décembre. Leur but était de peser sur les négociations annuelles obligatoires qui ont démarré le 12 décembre entre les représentants syndicaux et la direction. Ils ont obtenu la revalorisation du panier-repas de 50 centimes et une augmentation générale des salaires de 1,6 %. 300 € de plus ont été obtenus sur la prime d'intéressement et de participation et 80 € supplémentaires sur la prime de vacances. www.volvic.fr